Course de Côte de Grézieu-Le-Marché des 3-4 octobre 2026

Additif d'organisation

No 3 au Règlement Particulier de la course de côte du 3-4 octobre 2026

En référence à l'article N° 1.6. du Règlement Standard : Parade/Démonstration

Il est prévu le passage d'une voiture de démonstration à des montées ; laquelle sera encadrée par les voitures d'organisation, à la discrétion du Directeur de Course.

Le présent additif sera notifié aux concurrents conformément à la réglementation en vigueur. Sous réserve de l'approbation du collège des Commissaires Sportifs.

Le 1er octobre 2026

Le comité d'organisation de l'Asa Centaure

ASA CENTAURE 15 rue de la mairie, 69210 Lentilly

Tel : 06 12 54 30 08 contact@asacentaure.com